

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER

PORTFOLIO DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Étudiant

Nom :

Prénom :

Groupe IFSI-Université :

Date d'entrée en formation :

Référent pédagogique

Nom :

Prénom :

Table des matières

I.	PRÉSENTATION DU PORTFOLIO.....	3
1.	En quoi le portfolio vous accompagne dans votre formation ?	3
2.	Comment le portfolio vous aide à progresser ?	3
3.	Que vous permet de réaliser le portfolio ?	3
4.	Qui renseigne le portfolio ?	3
5.	Comment renseigner votre portfolio ?	3
6.	Quels sont les points de vigilance ?	4
II.	PRÉSENTATION DE L'ÉTUDIANT.....	6
III.	PRÉSENTATION DES PÉRIODES RÉALISÉES EN MILIEU PROFESSIONNEL	8
IV.	SUIVI DES PÉRIODES RÉALISÉES EN MILIEU PROFESSIONNEL.....	10
V.	ANNEXES.....	24
1.	Spécificité de la formation.....	24
2.	Présentation des périodes de formation en milieu professionnel.....	26
3.	Rôle des acteurs de la formation.....	28
4.	Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.....	30

I. PRÉSENTATION DU PORTFOLIO

1. En quoi le portfolio vous accompagne dans votre formation ?

- Il vous guide tout au long de votre parcours vers l'obtention du diplôme d'État d'infirmier et s'inscrit dans le dispositif d'aide à la réussite ;
- Il vous permet de suivre l'évolution de l'acquisition de vos compétences et de structurer votre parcours professionnel ;
- Il fait l'objet d'une présentation et d'une explication par l'équipe pédagogique avant votre départ en première période de stage.

2. Comment le portfolio vous aide à progresser ?

- Il vous permet d'analyser votre pratique et à développer votre professionnalisation ;
- Il fait le lien entre les enseignements théoriques et les situations rencontrées sur le terrain ;
- Il vous permet de suivre votre progression par rapport aux compétences attendues pour le diplôme.

3. Que vous permet de réaliser le portfolio ?

- Réaliser un bilan de chaque période en milieu professionnel ;
- Identifier vos acquis, vos points forts, vos difficultés et les compétences restant à développer ;
- Vous auto-évaluer afin de favoriser les échanges avec votre tuteur et votre référent pédagogique ;
- Rendre visible vos apprentissages en situation professionnelle ;
- Structurer une démarche réflexive sur votre pratique ;
- Participer à des bilans partagés avec votre tuteur de stage, vos référents de stage et pédagogique et les professionnels de proximité.

4. Qui renseigne le portfolio ?

- **L'étudiant** : renseigne le portfolio à chaque période de stage, analyse ses expériences, s'autoévalue et construit sa progression.
- **Le tuteur de stage** : accompagne l'étudiant dans son auto-évaluation et la formalisation des acquis dans le portfolio, renseigne le bilan intermédiaire de stage en présence de l'étudiant en apportant un regard professionnel et bienveillant.
- **Le professionnel de proximité** : s'appuie sur le portfolio de l'étudiant pour identifier les activités et situations d'apprentissage adaptées.
- **Le référent pédagogique** : exploite le portfolio comme support d'accompagnement, de suivi et d'évaluation de l'acquisition des compétences.

5. Comment renseigner votre portfolio ?

Présentation générale :

- Présentez votre parcours avant l'entrée en formation : diplôme(s), expériences professionnelles ;

- Décrivez votre projet de formation : parcours, thématiques retenues en lien avec le cadre de consolidation, unités d'enseignements (UE) libres choisies, périodes de formation à l'étranger, le cas échéant ;
- Présentez les lieux de stage réalisés afin d'avoir une vision d'ensemble de votre parcours de stage : cadre national ou cadre de consolidation, semestre, discipline, lieu, durée, recours à la simulation et typologies de stage :
 - ☐ **Typologie 1** : Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en phase aiguë
 - ☐ **Typologie 2** : Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, stabilisée
 - ☐ **Typologie 3** : Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours
 - ☐ **Typologie 4** : Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale

Pour chaque période en milieu professionnel :

- Fixez vos objectifs avec votre référent pédagogique avant le stage et mettez-les à jour après discussion avec votre tuteur ;
- Listez et évaluez les activités réalisées, vos points forts, vos axes d'amélioration ainsi que vos questions ou étonnements ;
- Réajustez, le cas échéant, les objectifs et renseignez les bilans lors d'un entretien avec le tuteur ;
- Analysez des pratiques professionnelles qui suscitent un questionnement ;
- Complétez les critères de la grille d'auto-évaluation pour chaque élément de compétence et analysez-les avec votre tuteur :
 - ☐ **ANP pour « Activité non pratiquée »** (non vu et non pratiqué au cours du stage / mise en œuvre non réalisée quel qu'en soit le motif)
 - ☐ **NA pour « Non acquis »** (mise en œuvre non conforme au regard des bonnes pratiques et des objectifs et/ou non explicité par l'étudiant)
 - ☐ **AA pour « À améliorer »** (mise en œuvre non autonome / à développer par l'étudiant)
 - ☐ **A pour « Acquis »** (mise en œuvre en autonomie, conforme au regard des bonnes pratiques et des objectifs et explicité au regard de la situation)
- Signez la grille d'auto-évaluation pour valider votre travail réflexif.

6. Quels sont les points de vigilance ?

- La lecture des annexes est recommandée avant de renseigner le portfolio ;
- La présentation de votre parcours se réalise au fur et à mesure de vos stages et de l'évolution de vos compétences.
- Le bilan intermédiaire est à remplir avec le tuteur au cours du stage lors d'un entretien. Ce bilan comporte des éléments de synthèse sur l'acquisition des éléments de compétence, des éléments du comportement en stage : tenue, implication, respect des consignes ainsi que les objectifs réajustés le cas échéant.
- Le bilan de fin de stage est à remplir avec le tuteur et permet de renseigner la feuille d'évaluation de stage.
- Le positionnement se fait au regard du niveau de formation, de la progression et des acquis.

- Les écarts entre l’autoévaluation et l’évaluation menée sur le terrain alimentent le dialogue entre le tuteur et l’étudiant.

II. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDIANT

Présentez votre parcours avant l'entrée en formation :

Diplôme(s), expériences professionnelles :



Décrivez votre projet de formation :

Parcours de formation :



Thématiques retenues en lien avec le cadre de consolidation :



UE libres choisies :



Périodes de formation à l'étranger, le cas échéant :



III. PRÉSENTATION DES PÉRIODES RÉALISÉES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Renseignez les stages que vous avez réalisés au sein de chaque semestre (à reproduire si nécessaire)

Semestre	Typologie de stage	Secteur / discipline	Lieu	Dates	Nb de semaines réalisées	Simulation en santé
Semestre : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ Cadre national ☐ Cadre de consolidation Stage : ☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3	☐ Typologie 1 ☐ Typologie 2 ☐ Typologie 3 ☐ Typologie 4	☐ Stage en psychiatrie ☐ Stage en santé de l'enfant ☐ Autre : précisez		Du Au		☐ Non ☐ Oui Thématiques : Nb d'heures :
Semestre : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ Cadre national ☐ Cadre de consolidation Stage : ☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3	☐ Typologie 1 ☐ Typologie 2 ☐ Typologie 3 ☐ Typologie 4	☐ Stage en psychiatrie ☐ Stage en santé de l'enfant ☐ Autre : précisez		Du Au		☐ Non ☐ Oui Thématiques : Nb d'heures :
Semestre : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ Cadre national ☐ Cadre de consolidation Stage : ☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3	☐ Typologie 1 ☐ Typologie 2 ☐ Typologie 3 ☐ Typologie 4	☐ Stage en psychiatrie ☐ Stage en santé de l'enfant ☐ Autre : précisez		Du Au		☐ Non ☐ Oui Thématiques : Nb d'heures :

Semestre	Typologie de stage	Secteur / discipline	Lieu	Dates	Nb de semaines réalisées	Simulation en santé
Semestre : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ Cadre national ☐ Cadre de consolidation Stage : ☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3	☐ Typologie 1 ☐ Typologie 2 ☐ Typologie 3 ☐ Typologie 4	☐ Stage en psychiatrie ☐ Stage en santé de l'enfant ☐ Autre : précisez		Du Au		☐ Non ☐ Oui Thématiques : Nb d'heures :
Semestre : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ Cadre national ☐ Cadre de consolidation Stage : ☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3	☐ Typologie 1 ☐ Typologie 2 ☐ Typologie 3 ☐ Typologie 4	☐ Stage en psychiatrie ☐ Stage en santé de l'enfant ☐ Autre : précisez		Du Au		☐ Non ☐ Oui Thématiques : Nb d'heures :
Semestre : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ Cadre national ☐ Cadre de consolidation Stage : ☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3	☐ Typologie 1 ☐ Typologie 2 ☐ Typologie 3 ☐ Typologie 4	☐ Stage en psychiatrie ☐ Stage en santé de l'enfant ☐ Autre : précisez		Du Au		☐ Non ☐ Oui Thématiques : Nb d'heures :
Semestre : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ Cadre national ☐ Cadre de consolidation Stage : ☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3	☐ Typologie 1 ☐ Typologie 2 ☐ Typologie 3 ☐ Typologie 4	☐ Stage en psychiatrie ☐ Stage en santé de l'enfant ☐ Autre : précisez		Du Au		☐ Non ☐ Oui Thématiques : Nb d'heures :

IV. SUIVI DES PÉRIODES RÉALISÉES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Semestre n°

(À reproduire pour chaque période de formation en milieu professionnel)

☐ Cadre national

☐ Cadre de consolidation

Stage :

☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3

Typologie de stage :

☐ Typologie 1 ☐ Typologie 2 ☐ Typologie 3 ☐ Typologie 4

Secteur / discipline :

☐ Stage en psychiatrie

☐ Stage en santé de l'enfant

☐ Autre (précisez) :

Lieu :

.....

Dates de la période en milieu professionnel :

.....

Nombre de semaines réalisées :

.....

Simulation : ☐ Non ☐ Oui

Si oui :

Thématiques des séquences de simulation :

Nb d'heures alloué aux séquences de simulation :

Nom, prénom du maître de stage/maître d'apprentissage et fonction :

.....

Nom, prénom du tuteur infirmier :

.....

OBJECTIFS DE STAGE (à renseigner avant le début du stage)

Points forts acquis en formation :

.....

.....

.....

.....

Points à approfondir :

.....

.....

.....

.....

Objectifs en début de stage :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BILAN INTERMEDIAIRE (à renseigner au cours du stage avec le tuteur lors d'un entretien)

Vos points forts :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos axes d'amélioration :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos questions ou étonnements :

.....

.....

.....

.....

.....

Objectifs réajustés le cas échéant :

.....

.....

.....

.....

.....

BILAN DE FIN DE STAGE (à renseigner avec le tuteur lors de l'entretien d'évaluation de stage)

Activités réalisées :

.....

.....

.....

.....

.....

Votre évaluation des activités réalisées lors de cette période :

- **Vos points forts :**

.....

.....

.....

.....

.....

- **Vos axes d'amélioration :**

.....

.....

.....

.....

.....

ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

(À reproduire pour chacune des périodes de formation en milieu professionnel)

Décrivez et analysez des situations rencontrées au cours du stage qui suscitent un questionnement :

- De mise en œuvre de soins à visée préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie ;
- D'analyse d'une situation d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le cadre du raisonnement clinique ;
- De conception et réalisation des projets de promotion, d'éducation et de prévention de la santé auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie ;
- De coordination d'activités et de soins adaptés à une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie au sein des équipes pluridisciplinaires ;
- D'actions de développement de compétences et de production de documents (articles professionnels, synthèses, rapports d'expertise) dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles : recherche, utilisation et traitement de données issues de la pratique professionnelle incluant les données probantes, production de données probantes et de documents issus de la pratique professionnelle.

Précisez le lieu, le secteur/discipline, les caractéristiques du soin/de l'examen, les différents intervenants. Expliquez les méthodes, les techniques et les pratiques mises en œuvre. Expliquez comment vous avez pris en compte les risques dans cette situation.

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines, typical of notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings present.

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

Semestre :

☐ Cadre national

☐ Cadre de consolidation

Stage : ☐ n°1 ☐ n°2 ☐ n°3

Lieu :

Secteur / discipline :

☐ Stage en psychiatrie

☐ Stage en santé de l'enfant

☐ Autre (précisez) :

Typologie :

☐ Typologie 1

☐ Typologie 2

☐ Typologie 3

☐ Typologie 4

Cochez pour chaque domaine de compétences le niveau d'acquisition des éléments de compétence par critère (à renseigner par l'étudiant avec le tuteur) :

☐ ANP pour **Activités non pratiquées** en lien avec la compétence

☐ NA pour **Non acquis**

☐ AA pour **A améliorer**

☐ A pour **Acquis**

Domaine 1 : Analyser la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le cadre du raisonnement clinique afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre (le cas échéant, en utilisant des équipements ou des aides techniques adaptés)

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
1. Elaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre	➡ Pertinence des informations et des données recueillies au regard d'une situation donnée	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Cohérence des informations et des données recueillies avec la situation de la personne ou du groupe de personnes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de l'analyse des données et de leur confrontation aux données probantes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence et qualité du bilan de situation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2. Définir les interventions à mener auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, et dans le cadre d'une co-construction, afin de répondre aux problématiques identifiées	➡ Adéquation du projet de soins et de sa planification avec la situation, les besoins de la personne et les ressources	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Rigueur et exhaustivité de la formalisation du projet de soins	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence dans l'identification des priorités et des risques	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Adéquation des interventions proposées avec les besoins et les attentes de la personne	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de la présentation et de l'explication du projet de soins à la personne, la personne de confiance, au groupe de personnes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Justesse dans la recherche du consentement et du degré d'adhésion de la personne ou de la personne de confiance	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires :													

Domaine 2 : Mettre en œuvre des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative avec la participation active d'une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie, en particulier dans le cadre d'une consultation infirmière, en s'appuyant sur des données professionnelles probantes afin de garantir leur qualité et leur sécurité

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
3. Réaliser des soins à visée de dépistage préventif, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes dans le cadre en particulier d'une consultation infirmière et dans le respect des règles QHSSE, des procédures et des protocoles et en utilisant des données probantes afin d'assurer un projet de soin adapté à la situation identifiée	➔ Rigueur et cohérence dans l'organisation et la planification des soins	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence et cohérence des modalités de réalisation de soins courants de la vie quotidienne	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Justesse des modalités de mise en œuvre des soins et de réalisation des examens et conformité à la réglementation, à la déontologie, aux règles d'hygiène et de prévention des risques professionnels	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Exactitude du calcul de dose	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Mise en œuvre de soins écoresponsables et durables	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Conformité de la mise en œuvre des soins avec la prescription et la réglementation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Adéquation de la communication et de la posture professionnelle dans le respect et la dignité de la personne	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Justesse et conformité de l'utilisation des appareillages et dispositifs médicaux aux bonnes pratiques	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence de la surveillance de la personne et du suivi thérapeutique	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence dans l'identification des risques et adéquation des mesures de prévention	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence de l'analyse de la conformité, la qualité et l'efficacité des soins et de la mise en œuvre d'actions correctives	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence des interventions en situation d'urgence	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Fiabilité et pertinence des données de traçabilité	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Domaine 2 : Mettre en œuvre des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative avec la participation active d'une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie, en particulier dans le cadre d'une consultation infirmière, en s'appuyant sur des données professionnelles probantes afin de garantir leur qualité et leur sécurité

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
4. Prescrire des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux) et des examens complémentaires afin d'assurer un traitement et un suivi adapté à la situation clinique d'une personne dans le domaine des soins infirmiers	➡ Pertinence du renouvellement, de l'adaptation et de la rédaction des prescriptions de produits de santé et d'exams complémentaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de l'analyse des prescriptions	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence dans l'identification des risques liés aux produits prescrits	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de l'orientation de la personne vers un autre professionnel de santé	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires :													

Domaine 3 : Concevoir et mettre en œuvre des projets de promotion, d'éducation et de prévention de la santé auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, notamment dans le cadre d'actions de santé publique, au sein d'un milieu spécifique

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
5. Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle afin de répondre aux besoins de santé publique	➡ Pertinence de l'analyse des besoins et des demandes spécifiques des personnes et des populations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de la démarche de promotion de la santé (type d'actions, coordination)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Adéquation des techniques, des supports et des outils pédagogiques mises en œuvre à la situation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de la méthode et des outils d'évaluation de la démarche et des actions correctives	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6. Concevoir, conduire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage en co-construction avec la personne notamment dans le cadre d'une consultation infirmière	➡ Adéquation de la conception de démarche et/ou du projet d'éducation thérapeutique avec l'analyse de la situation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de mise en œuvre de la démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage et conformité aux bonnes pratiques	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Adéquation de la communication et de la posture professionnelle avec la personne et son entourage dans le respect et la dignité de la personne.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Adéquation des techniques, des supports et des outils pédagogiques mises en œuvre à la situation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de la méthode et des outils d'évaluation de la démarche et des actions correctives	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de l'orientation de la personne vers un autre professionnel de santé	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Domaine 3 : Concevoir et mettre en œuvre des projets de promotion, d'éducation et de prévention de la santé auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, notamment dans le cadre d'actions de santé publique, au sein d'un milieu spécifique

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
7. Concevoir et conduire des projets et la promotion d'actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques et gestes durables et éco-responsables afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles	➡ Adéquation de la conception de démarche et des actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations avec l'analyse de la situation (besoins et attentes spécifiques) et les enjeux environnementaux	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de mise en œuvre des actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations au regard de la situation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de l'organisation et de la coordination des actions	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires :													

Domaine 4 : Organiser des activités et des soins adaptés à une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie au sein des équipes pluridisciplinaires

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
8. Gérer ou organiser une structure d'exercice individuel ou collectif en optimisant les ressources	➡ Conformité à la réglementation de l'organisation de l'espace professionnel et du plateau technique, et de la gestion des stocks de matériels, des consommables et des déchets	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence de la gestion logistique de la structure, des plannings et des rendez-vous	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Pertinence du traitement des dysfonctionnements	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Conformité des sauvegardes et de l'archivage des données à la réglementation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
9. Organiser les activités de soins en transmettant et recevant des informations et données en lien avec la personne en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de collaboration et de continuité de soins	➡ Pertinence de l'identification et de la prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Cohérence de l'organisation des activités de soins dans le cadre de la continuité des soins	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Qualité et adaptation de la mise en œuvre d'une communication aux personnes soignées et leur entourage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Fiabilité et pertinence des informations transmises	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Respect des règles liées à la sécurité numérique et à la réglementation relatives aux données de santé	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Domaine 4 : Organiser des activités et des soins adaptés à une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie au sein des équipes pluridisciplinaires

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
10. Accompagner les pairs, les apprenants et les autres professionnels, afin de permettre leur accueil et leur formation et le développement de leurs compétences, dans le respect des personnes et en tenant compte de leurs éventuels besoins spécifiques	➡ Qualité de l'accueil des professionnels et personnes en formation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Qualité des actions de formation, de la transmission de savoir-faire et des échanges avec les professionnels et personnes en formation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➡ Qualité de l'évaluation de l'atteinte des objectifs et des actes et activités réalisés par les professionnels et personnes en formation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires :													

Domaine 5 : Mettre en œuvre des actions de développement de compétences et la production de documents (articles professionnels, synthèses, rapports d'expertise) dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
11. Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des soins et de sa pratique professionnelle dans le cadre de ses activités	➔ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail contribuant à l'amélioration continue de la qualité	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Conformité des pratiques aux principes et règles de vigilance	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence de l'analyse des non-conformités, des événements indésirables et des mesures correctives proposées	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Qualité de l'analyse de ses changements de comportement dans le cadre de son activité	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
12. Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique et son expertise professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées	➔ Pertinence des données recherchées et sélectionnées dans les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Qualité du questionnement et pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence de l'identification des enjeux liés à la santé numérique dans les domaines des données de santé, cyber sécurité, communication en santé, outils numériques, télésanté	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence de l'évaluation des besoins en développement de compétences / en formation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	➔ Pertinence de la mise en œuvre des actions de développement des compétences	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
13. Formaliser des documents professionnels dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles	➔ Qualité des documents professionnels élaborés en concertation avec l'équipe et dans le respect de la démarche qualité (procédures, modes opératoires)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Domaine 5 : Mettre en œuvre des actions de développement de compétences et la production de documents (articles professionnels, synthèses, rapports d'expertise) dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Compétences	Synthèse des critères d'évaluation	Auto-évaluation de l'étudiant				Bilan intermédiaire Échange entre l'étudiant et le tuteur				Bilan final Échange entre l'étudiant et le tuteur			
		ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A	ANP	NA	AA	A
Commentaires :													

Prénom, nom et fonction du tuteur : Date : Signature du tuteur et cachet de la structure d'accueil :	Prénom, nom de l'étudiant Date : Signature de l'étudiant :
---	---

V. ANNEXES

1. Spécificité de la formation

Le référentiel de formation s'appuie sur deux dimensions complémentaires : un cadre national et un cadre de consolidation. Chacun d'eux répond à des objectifs spécifiques, concerne à la fois les enseignements théoriques, pratiques et cliniques, et participe à la construction progressive des compétences professionnelles des étudiants.

CADRE NATIONAL

Le cadre national constitue le socle commun de la formation. Il garantit, sur l'ensemble du territoire, l'acquisition standardisée de connaissances et de compétences essentielles à l'exercice de la profession infirmière. Il assure ainsi l'équité de la formation, la qualité des enseignements dispensés et la reconnaissance nationale du diplôme.

Sur le plan quantitatif, le cadre national représente 142 ECTS ou crédits du système européen capitalisables et transférables :

- 86 ECTS, soit les $\frac{3}{4}$ des crédits affectés à l'enseignement théorique et pratique ;
- 56 ECTS attribués à l'enseignement clinique, correspondant à 56 semaines de stage, soit 85 % de la totalité des crédits affectés à l'enseignement clinique.

CADRE DE CONSOLIDATION

Le cadre de consolidation constitue un levier de personnalisation et d'enrichissement du parcours de formation. Il permet à l'étudiant d'explorer des lieux d'exercice spécifiques en lien avec son projet professionnel, les ressources disponibles au sein de l'établissement de formation et les opportunités offertes par le territoire. Il concerne l'ensemble des typologies de stages à partir du semestre 4, sans imposer de contrainte de durée prédéfinie.

Ce cadre est conçu en cohérence avec le projet régional de santé et les priorités de santé publique, permettant ainsi une formation ancrée dans les réalités territoriales et répondant aux besoins de santé identifiés. Il est conçu de manière intégrée, en articulant les enseignements théoriques et les enseignements cliniques, afin de garantir une cohérence pédagogique et une complémentarité des acquis.

Il vise à décliner les compétences indispensables à l'exercice infirmier dans des contextes ciblés, sans remettre en cause l'unicité du diplôme d'État d'infirmier. Il prend en compte le niveau d'acquisition des connaissances et compétences de l'étudiant, et s'ancre dans une dynamique évolutive tout au long de la formation.

Le cadre de consolidation est présent dans l'ensemble des domaines du référentiel. Il intègre, dans les domaines C, D et E notamment les UE libres, qui offrent à l'étudiant l'opportunité de diversifier son parcours, de développer une réflexion autour de thématiques transversales, et d'envisager une éventuelle poursuite d'études. Ces unités peuvent relever de l'offre existante des universités partenaires ou être coconstruites par les instituts de formation et les universités dans le cadre de la maquette de formation spécifique.

Sur le plan quantitatif, le cadre de consolidation représente :

- 28 ECTS, soit un quart des crédits affectés à l'enseignement théorique et pratique, incluant 3 ECTS d'unités d'enseignement (UE) libres (1 ECTS pour le domaine C, 1 ECTS pour le domaine D et 1 ECTS pour le domaine E) ;
- 10 ECTS attribués à l'enseignement clinique, correspondant à 10 semaines de stage, soit près de 15 % de la totalité des crédits affectés à l'enseignement clinique.

Chaque groupement propose au moins deux thématiques en lien avec des secteurs d'exercice prioritaires ou en tension, parmi lesquels figurent notamment, les soins pédiatriques, les soins critiques, les soins psychiatriques, les soins palliatifs et la fin de vie.

Les modalités d'affectation au sein du cadre de consolidation reposent sur une démarche active de l'étudiant, fondée sur sa motivation documentée. Celle-ci peut prendre la forme d'un dossier argumenté, d'un classement de choix ou de tout autre élément permettant de justifier l'orientation souhaitée au regard de son projet professionnel. Le dispositif est présenté dès le début de la formation et à minima en début de semestre 3.

Volumes d'ECTS attribués dans chaque domaine pour le cadre de consolidation :

Domaine	A	B	C	D	E
UE « théorie »	2 ECTS	12 ECTS	5 ECTS	4 ECTS	2 ECTS
UE libre(s)			1 ECTS	1 ECTS	1 ECTS
Stages	10 ECTS (10 semaines à partir du semestre 4)				

DISPOSITIF D'AIDE A LA RÉUSSITE

Un dispositif d'aide à la réussite est mis en place pour suivre et soutenir l'évolution de l'acquisition des compétences de chaque étudiant.

Ce dispositif comprend une combinaison de modalités pédagogiques, de soutien individuel et collectif, et d'outils adaptés aux besoins spécifiques des étudiants, y compris ceux bénéficiant d'aménagement. Il inclut :

- Un suivi pédagogique personnalisé, permettant d'identifier les forces et axes d'amélioration spécifiques ;
- Des séances de remédiation pour les étudiants en difficulté en groupe restreint ;
- Des évaluations formatives régulières, favorisant des ajustements dans les parcours et consolidant les acquis avant l'évaluation finale ;
- La construction du projet professionnel, avec une personnalisation possible des parcours dès le semestre 4, afin de permettre aux étudiants de consolider certaines compétences spécifiques ;
- Des dispositifs de tutorat et/ou mentorat et d'actions de compagnonnage.

Cette structuration garantit une montée en compétence fluide et cohérente, préparant les futurs infirmiers à une pratique professionnelle efficace et évolutive, en phase avec les exigences du milieu professionnel et les évolutions du système de santé.

2. Présentation des périodes de formation en milieu professionnel

La formation en milieu professionnel comprend 66 semaines de stage.

Les stages permettent aux étudiants d'aborder différents modes d'exercice de la profession d'infirmier en réalisant :

- **Des stages hospitaliers**, pouvant se dérouler en établissement de santé public et privé ;
- **Des stages extrahospitaliers**, pouvant se dérouler notamment en cabinet libéral, centre de santé, maison de santé pluriprofessionnelle, établissements et services sociaux et médico-sociaux, service départemental d'incendie et de secours, milieu pénitentiaire et santé scolaire.

HORAIRES DE STAGE

Les étudiants effectuent 35 heures de présence hebdomadaire en stage, en moyenne, incluant 5 heures dédiées à l'appropriation des connaissances dans une démarche réflexive sur le lieu de stage.

Des recommandations spécifiques encadrent les périodes en formation en milieu professionnel de première année : la durée quotidienne est fixée à 7 heures, sans travail de nuit ni les week-ends, afin de garantir un rythme adapté à l'apprentissage initial.

TYPOLOGIES DE STAGE

Typologie 1 : Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en phase aiguë

Typologie 2 : Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, stabilisée

Typologie 3 : Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le maintien ou l'amélioration de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de soins primaires contribuant à l'offre de soins de premier recours

Typologie 4 : Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, en situation de vulnérabilité liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel repose sur des principes de progressivité, de diversification des expériences professionnelles et de sécurisation des parcours.

Chaque étudiant doit réaliser au moins une période en formation en milieu professionnel dans chacune des typologies identifiées, pour une durée minimale de cinq semaines par typologie, afin de garantir l'appropriation et la maîtrise des pratiques infirmières dans différents contextes de soins. Le parcours de stage proposé doit veiller à renforcer la motivation des étudiants et à favoriser le développement des compétences.

Une alternance des typologies des périodes en formation en milieu professionnel est requise tout au long de la formation afin de favoriser la diversité des situations cliniques rencontrées, des modes de prise en soins et des environnements professionnels.

En première année, les typologies 1 et 4 sont à privilégier, car elles permettent une professionnalisation progressive, favorisent la motivation des étudiants et renforcent l'attractivité de la formation.

Le référentiel impose également au moins :

- **Cinq semaines de stage en psychiatrie** de préférence auprès d'adultes, mais pouvant également être réalisées auprès d'enfants ou d'adolescents présentant des troubles psychiatriques ;
- **Cinq semaines en santé de l'enfant** (enfants malades ou pris en charge par la protection maternelle et infantile (PMI) / Maison des 1000 jours ou accueillis en pouponnière, santé scolaire ou à défaut CMP / CMPP / MDA) assurant ainsi une première expérience dans ces deux champs disciplinaires.

TUTEUR DE STAGE

A chaque stage, l'étudiant se voit attribuer un tuteur de stage, titulaire du diplôme d'État d'infirmier désigné par le responsable de la structure d'accueil ou le maître de stage. Celui-ci évalue la progression et l'acquisition des compétences dans le respect des critères et indicateurs du référentiel de compétences.

En l'absence d'infirmier de manière permanente dans la structure d'accueil :

- Des professionnels de santé issus d'une filière différente de celle de l'étudiant ou des professionnels d'une filière médico- sociale ou sociale accompagnent l'étudiant dans la limite d'une période de stage sur l'ensemble du parcours ;
- Le référent de stage assure un encadrement renforcé ;
- Un projet d'accompagnement spécifique est coconstruit avec la structure d'accueil et l'institut de formation et s'appuie notamment sur les compétences génériques ;
- L'évaluation de l'acquisition des compétences associe les professionnels et est effectuée par le tuteur infirmier de la structure dans le respect des critères et indicateurs du référentiel de compétences.

SIMULATION EN SANTE

La simulation en santé est introduite durant la période de stage comme modalité pédagogique innovante pour renforcer les apprentissages en amont ou en prolongement de l'expérience clinique.

Les outils de simulation en santé peuvent être utilisés durant la période des stages dans la limite de 10% du volume total des enseignements cliniques, soit 6 semaines.

PÉRIODES DE FORMATION A L'ÉTRANGER

La possibilité est offerte aux étudiants d'effectuer une ou plusieurs périodes de formation à l'étranger, dans le cadre de dispositifs tels que Erasmus+ ou d'autres programmes internationaux, contribuant ainsi à l'ouverture européenne et internationale de la formation.

Cette disposition consiste en une mobilité de stages et/ou une mobilité d'études et nécessite une co-construction du parcours pédagogique et des modalités d'évaluation avec l'établissement partenaire étranger.

La mobilité d'études ne peut excéder un semestre, tandis que les mobilités de stage peuvent être réalisées au cours des trois années de formation.

La reconnaissance des crédits obtenus s'appuie sur les compétences acquises et répond aux exigences de la formation préparant au diplôme d'État d'infirmier français.

3. Rôle des acteurs de la formation

Acteur	Rôle
Groupe IFSI-Université	
Référent pédagogique	- Assure le suivi et l'évaluation de l'acquisition des compétences de l'étudiant ; - Garantit la cohérence et la continuité du parcours de stage durant la formation ; - Évalue la progression de l'étudiant dans l'acquisition des compétences ; - S'appuie sur le portfolio et la feuille d'évaluation du tuteur de stage ; - Analyse les situations et activités réalisées en stage ; - Propose la validation du stage au jury semestriel.
Référent de stage	- Assure la liaison entre le référent pédagogique et la structure d'accueil ; - Maintient un contact régulier avec le maître de stage et/ou le tuteur ; - Veille au bon déroulement du stage dans un cadre bienveillant ; - Régule les questions pédagogiques et ajuste les objectifs de stage si nécessaire ; - Accompagne l'étudiant dans son apprentissage sur le lieu de stage à son initiative, celle de l'étudiant ou à celle du tuteur.
Référent handicap	- Assure l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ; - Garantit un suivi individualisé de l'étudiant ; - Sert de relais auprès des structures d'accueil pour les questions liées au handicap ; - Facilite et organise la mise en place des aménagements nécessaires ; - Coordonne les acteurs concernés dans une démarche d'inclusion et d'accessibilité.
Étudiant	
Étudiant	- S'engage activement dans sa formation, son parcours de stage ; - Prépare ses périodes de stage en définissant des objectifs précis ; - Renseigne et met à jour son portfolio ; - Construit progressivement ses compétences ; - Développe une réflexion et une analyse de sa pratique professionnelle ; - S'implique dans la résolution des situations rencontrées ; - Autoévalue ses acquis et analyse sa progression ; - Évalue la qualité des lieux de stage à la fin de chaque période de stage réalisée.
Structure d'accueil	
Maître de stage / maître d'apprentissage	- Participe à la procédure d'agrément des stages ; - Assure le lien avec la commission dédiée aux stages et le coordinateur territorial des stages ; - Assure l'organisation et la responsabilité globale du stage ; - Garantit la qualité de l'encadrement, le processus d'évaluation du stage, la disponibilité de ressources et de professionnels qualifiés et la mise en place de conditions favorables à l'apprentissage ; - Veille à la mise à jour du livret d'accueil et au respect de la charte d'encadrement ; - Met en place la fonction tutorale et désigne le ou les tuteur(s) ; - Garantit un temps dédié à l'accompagnement individualisé ; - Élabore le planning du stage dans le respect de la réglementation du temps de travail ; - Prépare le parcours de stage avec le tuteur en incluant 5 heures hebdomadaires dédiées à l'appropriation des connaissances ; - Accueille et facilite l'intégration de l'étudiant ; - Intervient en cas de litige ou de conflit en proposant des temps de médiation ; - Signale les absences et événements indésirables au référent pédagogique ; - Rédige des rapports circonstanciés en lien avec le tuteur en cas d'incident ; - Analyse la satisfaction des étudiants et propose des actions d'amélioration ; - Peut assurer lui-même le rôle de tuteur selon l'organisation de la structure.
Tuteur de stage	Exerce la fonction pédagogique du stage sur la base du volontariat ;

Acteur	Rôle
	• Est expérimenté, formé ou compétent en encadrement des étudiants ; • Maîtrise les référentiels d'activités, de compétences et de formation des étudiants ; • Participe à l'organisation de l'accueil de l'étudiant et instaure une relation de confiance ; • Accompagne l'étudiant dans le développement et l'acquisition des compétences ; • Est garant des 5 heures dédiées à l'appropriation des connaissances ; • Facilite l'accès aux ressources pédagogiques du lieu de stage et aux personnes ressources ; • Porte une appréciation sur les compétences observées, y compris lors de séances de simulation en santé ; • Accompagne l'auto-évaluation et la formalisation des acquis dans le portfolio ; • Identifie les points forts, les axes d'amélioration et définit des objectifs de progression lors du bilan de stage intermédiaire et du bilan en fin de période ; • Évalue la progression de l'étudiant en lien avec l'équipe de proximité ; • Travaille en lien avec le référent de stage et propose des solutions en cas de difficulté ou de conflit ; • Renseigne l'évaluation finale de manière argumentée et en présence de l'étudiant ; • Évalue la satisfaction de l'étudiant en fin de stage ; • Peut être sollicité comme membre du jury semestriel.
Professionnel de proximité	• Assure l'encadrement pédagogique quotidien de l'étudiant ; • S'appuie sur le portfolio pour identifier les situations d'apprentissage adaptées ; • Explicite les pratiques professionnelles et les savoirs mobilisés ; • Accompagne l'étudiant dans l'analyse réflexive de sa pratique et sa progression ; • Échange régulièrement avec le tuteur et l'alerte en cas de difficulté ; • Peut être associé à l'évaluation de l'acquisition des compétences.
Infirmier tuteur (parcours spécifique pour les aides-soignants expérimentés)	• S'engage volontairement pour une durée minimale d'une année universitaire ; • Est formé au tutorat ; • Assure un accompagnement personnalisé du candidat ; • Participe aux actions d'information du dispositif organisées par le groupement ; • Travaille en lien avec le référent pédagogique de l'étudiant ; • Maîtrise les référentiels d'activités, de compétences et de formation conduisant aux diplômes d'État d'aide-soignant et d'infirmier.

4. Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Domaine de compétences 1 Analyser la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le cadre du raisonnement clinique afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre (le cas échéant, en utilisant des équipements ou des aides techniques adaptés)		
Activité 1. Recherche, collecte et traitement de données en lien avec la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes (données épidémiologiques, socio-économiques, cliniques, scientifiques) dans le cadre de bilans cliniques, bilans de situation et d'environnement - Observation de la situation / du contexte dans lequel s'inscrit la personne ou le groupe de personnes - Recueil de données concernant la situation d'une personne ou un groupe de personnes (données somatiques, psychologiques, émotionnelles et comportementales) - Recherche de données dans le champ de la santé publique et des sciences humaines dont statistiques, épidémiologiques, socio-économiques et veille bibliographique correspondante	Compétence 1. Élaborer le diagnostic infirmier pour une personne ou un groupe de personnes afin d'identifier les interventions adaptées à mettre en œuvre - Recueillir des données somatiques, psychologiques, émotionnelles et comportementales concernant la personne ou le groupe de personnes, selon une méthode d'investigation adaptée : par exemple observation de l'environnement, état de santé de la personne ou du groupe de personnes, observation de l'apparence générale, du niveau de conscience, observation de signes pathologiques et de symptômes, afin d'analyser la situation et le contexte dans lequel s'inscrit la personne ou le groupe de personnes - Analyser les données cliniques et paracliniques de la personne ou du groupe de personnes, en les confrontant aux données connues et actualisées issues de publications scientifiques et/ou professionnelles en sciences infirmières et pluridisciplinaires (statistiques, épidémiologiques, socio-économiques, médicales) afin de définir la prise en soin adaptée à la personne ou au groupe de personnes	• La prise de contact et la posture professionnelle sont adaptées à la personne en respectant sa dignité. • La communication permet une relation soignant-soigné symétrique. • Toutes les données (somatiques, psychologiques, émotionnelles et comportementales, cliniques et paracliniques) sont recherchées auprès de la personne, de l'entourage et par autres sources d'information par exemple : dossiers, outils de transmission. • Le recueil des informations est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles. • Toutes les données dans le champ scientifique sont recherchées à l'aide de publications scientifiques et/ou professionnelles actualisées. Une vérification de leur fiabilité et leur pertinence est réalisée au regard de la situation. • Les données recueillies sont analysées et confrontées aux données connues issues de publications scientifiques et/ou professionnelles en sciences infirmières et pluridisciplinaires en vigueur.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Recherche de données probantes dans le champ des sciences infirmières - Identification et caractérisation de l'état de santé d'une personne et d'un groupe de personnes et des risques associés dans le cadre de l'élaboration d'un diagnostic infirmier	- Évaluer le degré d'autonomie ou de dépendance, les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe de personnes, l'adaptation et la cohérence du comportement relationnel et social, les situations de fragilité, de vulnérabilité, de violence en utilisant la méthodologie la plus pertinente : utilisation d'outils et grilles de mesures, questionnement de la personne ou des proches afin d'identifier la prise en soin adaptée - Élaborer le bilan de situation de la personne ou du groupe de personnes, à partir de l'ensemble des données recueillies afin d'identifier les interventions à mettre en œuvre (analyse de l'état de santé d'une personne ou d'un groupe de personnes)	• Les écarts entre les normes et les données recueillies sont mesurés et les résultats anormaux sont identifiés. • L'évaluation du degré d'autonomie ou de dépendance, des ressources et des potentialités d'une personne ou d'un groupe de personnes, des réactions d'adaptation du comportement relationnel et social, des situations de fragilité, de vulnérabilité, de violence est réalisée à l'aide de méthodologie et d'outils adaptés à la situation et est explicitée. • Les informations sélectionnées sont organisées, synthétisées et priorisées. • Le diagnostic de situation s'appuie sur un raisonnement clinique justifié, une analyse pertinente des différentes informations (hypothèses diagnostic, problématiques de santé), et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis. • Les propositions d'interventions sont identifiées et justifiées.
Activité 2. Identification des interventions à mettre en œuvre auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes incluant projet de promotion de la santé, projet de prévention, éducation à la santé, éducation thérapeutique, soins directs et indirects, interventions en	Compétence 2. Définir les interventions à mener auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, et dans le cadre d'une co-construction, afin de répondre aux problématiques identifiées - Formaliser un projet de soins à mettre en œuvre auprès de la personne ou d'un groupe de personnes,	• Le projet de soins prend en compte les informations recueillies sur toutes les dimensions de la situation et des besoins de la personne. • Le projet est formalisé selon une configuration adaptée à la situation et comporte des objectifs, des actions et des modes d'évaluation. • Les interventions sont en adéquation avec le contexte et les ressources.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
équipe pluridisciplinaire, orientation vers d'autres professionnels de la santé - Aptitude à orienter, à soutenir, à coordonner et à exercer une influence significative sur la personne, sa famille et les autres membres de l'équipe soignante lors de la prestation de soins, dans le but d'accomplir les objectifs cliniques partagés par l'équipe de soins	en prenant en compte les priorités et les risques associés afin de co-construire, de proposer et de planifier une prise en soin pertinente au regard de la problématique - Analyser les risques liés à l'aggravation de l'état de santé de la personne afin de prendre les mesures prioritaires - Analyser et réagir aux risques liés à une situation d'urgence, de violence, de maltraitance - Évaluer la pertinence des interventions définies au regard des évolutions de la situation de la personne ou du groupe de personnes ou des directives anticipées afin de réaliser des ajustements adaptés - Argumenter le projet de soins auprès de la personne ou du groupe de personnes, au besoin auprès de la personne de confiance désignée, en utilisant le vocabulaire adapté afin d'obtenir son accord et son consentement - Développer son leadership clinique pour permettre la réalisation d'objectifs cliniques partagés par l'équipe de soins	• Les risques sont identifiés et pris en compte dans l'identification des actions à réaliser. • Les choix et les priorités du projet sont expliqués et justifiés. • Le projet de soins est présenté, explicité et négocié à la personne, le cas échéant à la personne de confiance et au groupe de personnes à l'aide d'un vocabulaire ou de toute autre méthode permettant leur compréhension. • L'accord et le consentement de la personne ou de la personne de confiance sont recueillis. • Des alternatives au projet sont suggérées le cas échéant.
Domaine de compétences 2 Mettre en œuvre des soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative avec la participation active d'une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie, en particulier dans le cadre d'une consultation infirmière, en s'appuyant sur des données professionnelles probantes afin de garantir leur qualité et leur sécurité		

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 3. Mise en œuvre de soins à visée de dépistage, préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie - Veille professionnelle et utilisation de données probantes actualisées provenant d'une démarche d'Evidence-based practice/nursing (EBP/EBN) - Réalisation de soins courants de la vie quotidienne dont les soins d'hygiène et de confort - Réalisation de soins dont : ○ soins à visée préventive ○ soins à visée diagnostique ○ soins à visée thérapeutique ○ soins à visée palliative ○ soins visant à la santé psychologique ou mentale ○ soins relationnels ○ soins visant la prévention et le soulagement de la douleur et de la souffrance ○ soins en situation spécifique de crise : urgence vitale ; troubles du comportement	Compétence 3. Réaliser des soins à visée de dépistage préventif, diagnostique, thérapeutique, palliative pour une personne ou un groupe de personnes dans le cadre en particulier d'une consultation infirmière et dans le respect des règles QHSSE¹, des procédures et des protocoles et en utilisant des données probantes afin d'assurer un projet de soin adapté à la situation identifiée - Mettre en œuvre des soins courants de la vie quotidienne, des soins à visée de dépistage, préventive, à visée diagnostique, à visée thérapeutique, à visée palliative, des soins visant à la santé psychologique ou mentale, des soins relationnels, dans le respect de la réglementation, des procédures, des protocoles et des prescriptions en s'assurant de l'adhésion de la personne ou du groupe de personnes - Réaliser des soins à distance, en mobilisant des technologies de communication et des outils numériques afin de dispenser des conseils, de diriger des gestes d'autosoins personnalisés et d'assurer un suivi approprié - Mettre en œuvre des interventions afin de permettre la prévention, l'évaluation et le soulagement de la douleur et de la souffrance	• Les objectifs des soins à visée préventive, à visée diagnostique, à visée thérapeutique, à visée palliative, des soins visant à la santé psychologique ou mentale, des soins relationnels, toutes actions ou interventions sont expliquées à la personne et à son entourage le cas échéant. • Les soins et leur organisation sont négociés avec la personne soignée et son entourage le cas échéant. • Le consentement et le degré d'adhésion de la personne sont recueillis et tracés le cas échéant. • L'organisation des soins et interventions et leur planification prennent en compte le contexte et les aléas, sont adaptées à la situation. • Les interventions sont réalisées, à l'aide d'outils numériques, de matériels, de dispositifs médicaux, de médicaments appropriés dans le strict respect de la réglementation, des procédures et protocoles, de la prescription médicale ou d'auxiliaire en pratique avancée, des règles de qualité, de sécurité, d'hygiène et d'asepsie et dans le respect de la personne. • La concordance et la pertinence du soin à la personne sont analysées au regard de la prescription et de la situation. • La communication et la posture professionnelle sont adaptées à la relation soignant-soigné et vise au respect et à la dignité de la personne.

¹ Règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
○ soins liés à des étapes ou épisodes spécifiques de la vie ou rupture : perte d'emploi, deuil, fin de vie - Mise en œuvre d'interventions en situation d'urgence ou en situation sanitaire exceptionnelle - Surveillance de l'évolution de l'état de santé des personnes (fonctions vitales, surveillance des personnes en situation potentielle de risque pour elles-mêmes ou pour autrui, surveillance de personnes au cours de situations spécifiques, d'épisodes de la vie ou de rupture) - Réalisation d'ateliers (notamment socio-éducatifs et socio-thérapeutiques) - Accompagnement et soutien à la réalisation d'auto-soins - Évaluation des soins réalisés et mise en œuvre d'actions correctives, le cas échéant	- Évaluer les risques pour la sécurité des patients dans un environnement de soins afin d'identifier les actions à mettre en œuvre pour les anticiper - Mettre en œuvre des actions permettant de prévenir les risques identifiés (dont les problématiques de violence) - Surveiller l'évolution de l'état de santé des personnes (fonctions vitales, surveillance des personnes en situation potentielle de risque pour elles-mêmes ou pour autrui, surveillance de personnes au cours de situations spécifiques liées au cycle de la vie) afin d'anticiper les modifications et adaptations des soins aux personnes, aux situations, aux contextes et aux étapes de vie - Analyser le degré d'adhésion de la personne ou du groupe de personnes aux projets de soins proposés et à leurs adaptations en adoptant une communication appropriée afin de s'assurer de la mise en œuvre personnalisée des soins - Évaluer les projets de soins mis en œuvre, avec la personne et son entourage, ou le groupe de personnes à l'aide d'outils adaptés et de données probantes actualisées afin de mettre en œuvre des actions correctives appropriées - Mettre en œuvre des interventions en situation d'urgence ou en situation sanitaire exceptionnelle, en s'intégrant dans la chaîne médicale des secours, afin	• Les risques liés à la situation sont expliqués et les moyens permettant de les éviter sont mis en œuvre (ergonomie et sécurité des interventions). • Le confort de la personne, son bien-être sont pris en compte lors de chaque soin. • L'évaluation de la douleur est réalisée tout au long du soin avec des outils de mesure adaptés. • Les moyens et les méthodes permettant d'assurer le confort, le bien-être et le respect de la personne sont mis en œuvre dans toute intervention. • La surveillance des paramètres et de l'évolution de l'état de santé globale de la personne est réalisée pendant toute l'intervention. • La conformité, la qualité et l'efficacité des soins réalisés sont évaluées à l'aide de grilles et outils adaptés à la situation. • Tout événement indésirable, toute anomalie, dysfonctionnement sont détectés et signalés. • Des axes d'amélioration, adaptations, actions correctives pertinents au regard de la situation sont proposés et mises en œuvre le cas échéant. • La synthèse des informations concernant les soins est ordonnée, exhaustive et en adéquation avec les soins réalisés. • La traçabilité des soins et des interventions est réalisée à l'aide des outils sécurisés et des documents appropriés et dans le respect de la

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	d'assurer la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires	confidentialité et de la déontologie professionnelle et est conforme aux règles de bonnes pratiques. • Les risques de l'usage de l'outil numérique sont repérés et le cas échéant, les anomalies sont signalées. • Les situations d'urgence et de crise sont repérées et les mesures d'urgence appropriées sont mises en œuvre dans le respect des procédures d'urgence et de collaboration définies et sont expliquées. • L'état de santé des personnes, les symptômes et les paramètres sont suivis et analysés à l'aide d'outils et de grilles appropriés. • Le comportement des personnes soignées et des équipes soignantes est observé lors de toute intervention.
Activité 4. Prescriptions initiales, renouvellement de prescription à l'identique, adaptation de traitement selon des critères cliniques identifiés dans le domaine des soins infirmiers - de matériels, de dispositifs médicaux, - de médicaments, - d'examen complémentaires, Et orientation vers un autre professionnel de santé	Compétence 4. Prescrire des produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux) et des examens complémentaires afin d'assurer un traitement et un suivi adapté à la situation clinique d'une personne dans le domaine des soins infirmiers - Renouveler les prescriptions de produits de santé à l'identique dans une démarche de continuité de soin - Adapter des prescriptions de produits de santé en fonction de l'évolution de la situation de la personne afin de proposer le traitement approprié	• La rédaction de prescriptions de produits de santé et d'examen complémentaires est pertinente au regard de la situation de la personne soignée. • Les libellés des prescriptions sont adaptés à la personne et basés sur les recommandations scientifiques en vigueur. • Les risques liés aux produits prescrits sont pris en compte dans toute prescription en y incluant le risque iatrogénique. • Le support de prescription est conforme à la réglementation.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	- Rédiger des prescriptions initiales de produits de santé et d'examens complémentaires dans le cadre d'une prise en soins infirmiers - Orienter vers un autre professionnel de santé après analyse des données de la personne afin de répondre à son projet de soin	• Les prescriptions sont analysées, les ajustements sont réalisés le cas échéant.
Domaine de compétences 3 Concevoir et mettre en œuvre des projets de promotion, d'éducation et de prévention de la santé auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie, notamment dans le cadre d'actions de santé publique, au sein d'un milieu spécifique		
Activité 5. Conception et réalisation de projet de promotion, d'éducation et de prévention de la santé en santé communautaire et populationnelle - Veille statistique et épidémiologique : recherche de données issues des recommandations et des plans de santé publique actualisés	Compétence 5. Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé, en santé communautaire et populationnelle afin de répondre aux besoins de santé publique - Repérer les besoins et les demandes spécifiques des personnes et des populations à l'aide des données issues des recommandations et des plans de santé publique actualisés afin d'établir un bilan de situation	• Les besoins et les demandes spécifiques des personnes et des populations sont repérés, et prennent en compte des données analysées, issues des recommandations et des plans de santé publique actualisés dans la conception de tout projet en lien avec la santé publique. • Des actions de prévention à mettre en œuvre sont identifiées et expliquées et permettent de répondre aux besoins de populations ciblées.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Identification des problématiques prioritaires dans le domaine de la santé et de l'offre de soins adaptée aux besoins de la population - Observation des stratégies de promotion de la santé et de prévention de la santé / de la maladie - Conception de projets de promotion et de prévention de la santé - Formalisation des projets et des actions à mettre en place - Collaboration aux discussions relatives à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans le domaine social et de la santé notamment pour l'accès aux soins pour tous - Séance d'information et de prévention - Réalisation et évaluation des actions de promotion et de prévention de la santé - Réalisation et évaluation des actions de promotion et de prévention de la santé en collaboration / en équipe pluriprofessionnelle et avec les acteurs du territoire / avec la population concernée	populationnel et de répondre aux problématiques de santé publique - Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention (par exemple prescription de vaccins) et de promotion de la santé, en intégrant les politiques de santé et les priorités de santé publique afin de répondre aux besoins de populations ciblées - Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives en utilisant des techniques et des outils pédagogiques adaptés afin de permettre l'acquisition des compétences en éducation pour la population ciblée - Coordonner les actions éducatives dans le cadre de programmes pluridisciplinaires avec l'ensemble des partenaires - Évaluer les effets de la démarche de promotion et d'éducation à la santé, afin de définir et mettre en œuvre les réajustements nécessaires.	• Les actions individuelles ou collectives d'éducation pour la santé et la prévention mettent en œuvre des techniques, des supports et outils pédagogiques adaptés à la population visée. • Les techniques d'animation pédagogiques sont adaptées et ciblées. • La participation active des personnes est recherchée. • Les actions coordonnées avec des partenaires pluriprofessionnels sont organisées et suivies. • Les actions réalisées sont évaluées à l'aide d'outils adaptés afin de vérifier leur pertinence et la satisfaction des personnes concernées. • Des réajustements ou actions correctives sont proposés et mis en œuvre.
Activité 6. Conception de projet de promotion, d'éducation et de prévention de la santé d'une	Compétence 6. Concevoir, conduire une démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage	• Les besoins et les demandes de la personne sont repérés, analysés et pris en compte dans la conception de tout projet.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
personne et mise en œuvre d'activités en lien avec ces projets - Élaboration d'un diagnostic éducatif et un programme personnalisé (à visée préventive, diagnostique, thérapeutique, palliative) et évaluation de l'intervention menée pour réajuster le cas échéant - Réalisation de séances d'éducation thérapeutique et évaluation de l'intervention menée pour réajuster le cas échéant - Consultation infirmière de prévention - Information et éducation à la santé de la personne, de son entourage et évaluation des interventions menées et réajustement	et de repérage en co-construction avec la personne notamment dans le cadre d'une consultation infirmière - Concevoir et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique formalisés en intégrant les politiques de santé et les priorités de santé publique afin de répondre au projet de soin pour une ou plusieurs personnes - Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé, par des techniques de communications appropriées afin de renforcer sa motivation et celle des proches à adopter des comportements favorables à leur santé et leur qualité de vie - Conduire une démarche d'éducation thérapeutique de prévention, de dépistage et d'autosoins à partir d'un diagnostic éducatif, en identifiant les besoins d'apprentissage de la personne, et les interventions à entreprendre et en développant une posture éducative, afin d'élaborer des objectifs partagés - Favoriser l'autodétermination et le développement de compétences personnelles en matière de santé en utilisant des techniques, des supports et des outils pédagogiques adaptés afin de positionner la personne en tant que coauteur, de codécideur des objectifs, des moyens de soins et de gestion de sa santé	• Les ressources de la personne sont identifiées et mobilisées, et son consentement est recueilli. • Les conditions propices à la communication interpersonnelle sont mises en œuvre. • La démarche d'accompagnement, d'éducation thérapeutique de prévention et de dépistage est adaptée à la situation de la personne. • La personne est prise en compte dans la mise en œuvre de l'intervention et est mobilisée en tant qu'actrice de la démarche. • La communication prend en compte l'expression, la situation socio-culturelle et le contexte de vie de la personne. • Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal, paraverbal) sont adaptés à la personne. • Des médiateurs en santé sont associés le cas échéant. • La posture professionnelle est adaptée à la relation soignant-soigné et vise au respect et à la dignité de la personne. • La participation active de la personne, le développement de ses compétences en matière de santé et d'autosoins sont recherchés. • Les techniques, les supports et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation, évaluée.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	- Analyser les situations susceptibles d'entraîner des dysfonctions et des déficiences chez la personne afin de dépister et prévenir des problèmes de santé - Accompagner, la personne et/ou son entourage vers des changements de comportement, de mode de vie et d'habitude en prenant mieux en compte sa santé dans son parcours de vie - Évaluer les effets de la démarche d'éducation thérapeutique, de prévention ou de dépistage, afin de définir et mettre en œuvre les réajustements nécessaires	• Tout risque lié à la mise en œuvre de démarche d'éducation thérapeutique, de prévention, de dépistage et de repérage est anticipé et les moyens de prévention sont mis en œuvre. • Les interventions réalisées sont évaluées à l'aide d'outils et indicateurs adaptés. • La satisfaction de la personne est recueillie. • Des ajustements et des interventions correctives sont suggérés et le cas échéant, sont mis en œuvre.
Activité 7. Conception de projets d'éco-soins, promotion d'actions valorisant le développement durable, tenant compte des enjeux environnementaux, selon une approche systémique et intégrée	Compétence 7. Concevoir et conduire des projets et la promotion d'actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques et gestes durables et éco-responsables afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles - Repérer les besoins et les demandes spécifiques des populations à l'aide des données issues des recommandations et des productions en lien avec la gestion des risques environnementaux afin de répondre aux problématiques de développement durable et de gestion des ressources naturelles - Concevoir et mettre en œuvre des actions de communication et d'éducation des communautés et	• Les besoins et les demandes spécifiques des personnes et des populations sont repérés, analysés et pris en compte dans la conception de tout projet en lien avec les enjeux environnementaux, les pratiques durables, et les gestes éco-responsables. • Des actions de communication et d'éducation des communautés et des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques durables, et les gestes éco-responsables à mettre en œuvre sont identifiées et expliquées et permettent de répondre aux besoins de populations ciblées. • Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés au groupe de personnes.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	des organisations sur les enjeux environnementaux, les pratiques et les gestes durables et éco-responsables - Coordonner les actions éducatives dans le cadre de programmes interprofessionnels avec les partenaires de santé afin de maîtriser la gestion des risques environnementaux et la protection des ressources naturelles	• Les actions coordonnées avec l'ensemble des partenaires notamment de santé sont organisées et suivies. • Les actions réalisées sont évaluées à l'aide d'outils adaptés afin de vérifier leur pertinence et la satisfaction des personnes est recherchée. • Des réajustements ou actions correctives sont proposés et mises en œuvre
Domaine de compétences 4 Organiser des activités et des soins adaptés à une personne ou un groupe de personnes à tout âge de la vie au sein des équipes pluridisciplinaires		
Activité 8. Gestion d'une structure d'exercice individuel ou collectif - Choix du matériel - Organisation de l'espace professionnel - Organisation et gestion de tout ou partie des ressources d'une structure / d'un cabinet	Compétence 8. Gérer ou organiser une structure d'exercice individuel ou collectif en optimisant les ressources - Élaborer un projet de création et de fonctionnement d'une structure, d'un cabinet, dans une approche collaborative et dans le respect de la réglementation afin de répondre à des besoins de santé territoriaux identifiés et contractualisés le cas échéant - Choisir le matériel adapté à la structure et aux activités des infirmiers afin d'être en conformité avec l'offre de soin - Organiser l'espace professionnel et le plateau technique utilisé par les professionnels en intégrant les principes d'éco-conception et de développement durable, afin de minimiser leur impact	• Le fonctionnement d'une structure est expliqué et le projet de création est argumenté (analyse de la situation et des besoins, objectifs de la création d'une structure, modalités de mise en œuvre) • Le matériel choisi correspond aux besoins et activités des infirmiers. • L'espace professionnel et le plateau technique sont organisés dans le respect des autorisations, des normes, des normes environnementales, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité. • Les règles de gestion des matériels et des consommables (DM) et la gestion des déchets sont appliquées et expliquées. • Les conditions de stockage sont respectées.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	environnemental et d'assurer la conformité des locaux, des installations et des matériels utilisés par les infirmiers au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité - Organiser les stocks des matériels et des consommables (DM) et la gestion des déchets, dans le respect des règles de conservation et de traçabilité, afin d'éviter les risques de rupture de stock ou de surstock et de garantir la qualité et la conformité du stock - Assurer la gestion des équipements et du matériel, en contrôlant leur fonctionnement et leur conformité à l'aide des outils ou équipements adaptés et en planifiant et réalisant les maintenances courantes, préventives et curatives afin de garantir leur disponibilité, leur opérationnalité et leur conformité - Mettre en œuvre le suivi, les techniques manuelles et informatisées d'archivage des données de gestion comptables et administratives de la structure afin d'assurer la traçabilité des données - Élaborer un budget prévisionnel et en assurer le suivi et la gestion afin d'assurer la pérennité de la structure - Gérer la logistique de la structure et les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités en utilisant les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...) afin de permettre le fonctionnement optimisé d'une structure de soins	• La mise en sécurité de tout ou partie de l'installation est réalisée. • Les opérations de gestion des équipements et du matériel sont réalisées conformément aux procédures techniques (contrôle de la conformité et du fonctionnement, opérations de maintenance). • Les dysfonctionnements des matériels et équipements sont identifiés et les actions correctives sont mises en œuvre. • Les risques associés sont identifiés et les mesures de prévention sont prises. • Les sauvegardes quotidiennes sont réalisées. • Les archivages sont réalisés en respectant les procédures. • Les règles de gestion de la structure et des plannings sont mises en œuvre pour permettre un fonctionnement optimisé de la structure.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 9. Contribution à la coordination, l'organisation et la planification des activités et des soins dans le cadre de parcours de santé, de soins - Organisation et planification des soins et des activités dans le cadre d'un projet de soins et d'un projet de vie personnalisé - Contribution à la coordination et animation des activités, des parcours de soins / des parcours de santé, dans les différents milieux / lieux de vie et de soins (interaction de proximité) - Suivi des parcours de soins - Suivi et traçabilité des soins et des activités - Transmission et partage d'informations - Interventions en réunion pluri professionnelle	Compétence 9. Organiser les activités de soins en transmettant et recevant des informations et données en lien avec la personne en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de collaboration et de continuité de soins - Organiser son activité en prenant en compte le travail en équipe, son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel afin de développer la coopération au sein de l'équipe pluri professionnelle - Collaborer à la mise en relation des professionnels ou des organisations afin d'assurer la cohérence du parcours personnalisé - Enregistrer et traiter les données liées à la personne dans le système informatisé, en utilisant les fonctionnalités des outils numériques, les bases de données et les logiciels métiers, dans le respect des règles liées à la sécurité numérique et la réglementation relative aux données de santé et en sécurisant son environnement numérique de travail et les différents usages afin d'assurer la continuité de la structure - Établir un bilan ou un avis dans un cadre médico-administratif et médico-légal afin de caractériser un état de santé particulier ou d'assurer une continuité de soins	• Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités. • L'organisation de ses activités permet d'optimiser le travail en équipe et s'adapte aux changements, elle est expliquée et argumentée. • Les activités sont hiérarchisées, priorisées et argumentées. • Les outils d'organisation individuelle du travail sont utilisés à bon escient en respectant les règles professionnelles. • Les autres professionnels de santé sont sollicités à bon escient. • La réponse aux autres professionnels de santé est adaptée. • La coordination entre les professionnels est assurée. • Toutes les données recueillies (observation et mesures) sont fiables et conformes. • Les données organisées et hiérarchisées sont exploitables. • L'évaluation du risque, du danger ou de l'urgence est réalisée. • Les données respectent la réglementation en vigueur. • Les données respectent la protection de la personne et le secret professionnel. • Les anomalies ou les incohérences sont ciblées. • Les outils numériques, les bases de données et les logiciels métiers sont utilisés dans le respect de la

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	- Communiquer avec la personne, son entourage et avec les différents intervenants professionnels, en utilisant les outils appropriés, dans le respect des droits de la personne et du secret professionnel afin de faciliter les échanges et la continuité du soin	personne, des règles liées à la sécurité numérique et la réglementation relative aux données de santé. • Le vocabulaire utilisé est adapté aux interlocuteurs et à la situation.
Activité 10. Information et formation des nouveaux personnels et des apprenants et développement de compétences professionnelles et psychosociales - Accueil de stagiaire ou de nouveau personnel - Conseil et formation au sein de l'équipe - Mise en œuvre d'actions de compagnonnage, - Réalisation de prestation de formation - Contrôle et évaluation des activités et des compétences des apprenants de diverses origines - Autoévaluation et bilan dans son champ de compétences - Identification d'actions d'amélioration de sa pratique dans son contexte de travail dont le champ de sa santé	Compétence 10. Accompagner les pairs, les apprenants et les autres professionnels, afin de permettre leur accueil et leur formation et le développement de leurs compétences, dans le respect des personnes et en tenant compte de leurs éventuels besoins spécifiques - Organiser, accompagner et superviser l'accueil, l'information et les activités d'apprentissage des apprenants et des pairs primo-arrivants afin de coconstruire et de faciliter le développement de leurs compétences dans un climat de confiance et de bienveillance - Mettre en œuvre des actions de formation, de transmission de savoir-faire sous la forme de conseils, démonstrations, simulations, explications et par l'analyse réflexive et commentée de sa pratique professionnelle afin de permettre le co-développement des compétences des apprenants et des pairs primo-arrivants - Réaliser des actions de formations concernant la démarche de promotion de la santé, d'éducation à la santé auprès de professionnels de santé et autres	• Une démarche d'accueil organisationnel et pédagogique est formalisée et mise en œuvre et les informations nécessaires sont transmises. • Les missions des différents acteurs de l'accompagnement de l'apprenant (tuteur, professionnel de proximité et maître de stage) sont identifiées et prises en compte. • Les échanges avec l'apprenant contribuent à atteindre les objectifs de son apprentissage. • Des points d'étape (bilan intermédiaire) sont programmés et réalisés pour permettre la progression et le développement des compétences. • La transmission de compétences est assurée avec une pédagogie adaptée à l'apprenant. • Les acquis de l'apprenant sont appréciés à l'aide des outils d'évaluation des compétences standardisés.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	partenaires afin de développer les actions en lien avec les politiques de santé et les priorités de santé publique - Repérer les fragilités chez les pairs et les apprenants, les troubles en santé mentale, adopter un comportement adapté, informer sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté (dans une logique de premiers secours en santé mentale). - Évaluer les compétences mises en œuvre par les apprenants, en utilisant les méthodes et les outils de suivi de l'apprentissage et en prenant en compte les besoins des personnes en situation de handicap, le cas échéant, afin d'identifier les acquis et les axes de progressions à mettre en œuvre	
Domaine de compétences 5 Mettre en œuvre des actions de développement de compétences et la production de documents (articles professionnels, synthèses, rapports d'expertise) dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles		
Activité 11. Recherche, utilisation et traitement de données issues de la pratique professionnelle incluant les données probantes et en lien notamment avec des soins innovants	Compétence 11. Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des soins et de sa pratique professionnelle dans le cadre de ses activités - Mettre en œuvre une démarche qualité dans son activité, en utilisant des méthodologies et outils d'évaluation adaptés afin d'assurer un processus	• La démarche d'analyse et le raisonnement sont formalisés et logiques dans le cadre d'une démarche qualité. • Les difficultés et les erreurs sont identifiées au regard de l'ensemble des exigences. • Les causes sont analysées.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
dans tous les domaines de compétences infirmiers - Constitution et alimentation d'une base d'information sur la profession infirmière et les connaissances professionnelles dans la discipline en sciences infirmières à l'aide d'outils numériques - Recherche de données liées aux recommandations de bonnes pratiques dans les domaines du soin et de la santé à l'aide de revues professionnelles, de travaux de recherche en soins, de bases de données et de sites et outils professionnels - Mise en œuvre de tout ou partie des actions d'amélioration dans le cadre d'équipe pluridisciplinaires dans le cadre de la démarche qualité - Bilan sur les pratiques professionnelles : échanges de pratiques professionnelles avec ses pairs ou avec d'autres professionnels de la santé ; apport d'éléments dans le cadre d'élaboration de recommandations de bonnes pratiques ou dans le cadre d'évaluation de pratiques professionnelles, - Développement de ses compétences, de formation et évaluation des acquis	d'amélioration continue (par exemple : audit, investigation concernant des incidents) - Mettre en œuvre les principes et règles de vigilance : antibiorésistance, pharmacovigilance, matériovigilance, réactovigilance, identitovigilance, vigilance informatique dans toute activité pour assurer la qualité et la gestion des risques des interventions - Analyser les non-conformités et les événements indésirables afin de déterminer et mettre en œuvre les mesures curatives ou correctives adaptées à la situation - Prendre en compte ses changements de comportement et l'évolution de son état de santé dans le cadre de son activité professionnelle afin d'anticiper des actions correctives à mettre en œuvre	• Les améliorations et des actions préventives sont proposées. • Les principes et règles de vigilance sont expliqués. • Tout événement indésirable est signalé à l'interlocuteur approprié et fait l'objet d'une traçabilité à l'aide d'un support validé. • Les non-conformités et les événements indésirables sont identifiés et caractérisés. • La méthode de recherche des causes est logique et pertinente. • Les changements de son comportement et son état de santé sont analysés et les causes sont identifiées. • Les mesures correctives et curatives proposées sont adaptées à la situation et justifiées.
	Compétence 12. Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique et son expertise professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées - Rechercher et analyser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires nationales et internationales afin de suivre les évolutions des connaissances scientifiques et des pratiques professionnelles dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins et	• Les données pertinentes sont recherchées et sélectionnées dans les documents professionnels et scientifiques en français et en anglais. • Les bases documentaires sont utilisées correctement et avec discernement, y compris les sources Internet. • Les principales fonctionnalités des outils numériques sont correctement utilisées. • Les éléments de l'environnement professionnel (éthique, système de santé, réglementation,

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie - Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'environnement professionnel, de la réglementation, de l'éthique, des enjeux sociétaux, de développement durable et de l'évolution des technologies en la confrontant à celles de ses pairs et d'autres professionnels afin d'identifier ses besoins en compétences, améliorer sa pratique, ajuster ses interventions, transférer ses savoirs et ses compétences dans différents contextes professionnels et différents modes d'exercice - Participer à des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec l'exercice d'infirmier et élaborer des documents professionnels en vue de leur communication orale et écrite - Construire des méthodes et outils d'enquête dans le domaine des sciences infirmières dans différents contextes afin de répondre aux problèmes posés en santé publique. - Appréhender les enjeux liés à la santé numérique dans les domaines des données de santé, cyber sécurité, communication en santé, outils numériques, télésanté afin de travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soins par le numérique	recommandations des différentes instances) sont explicités et pris en compte. • Les pratiques sont confrontées à celles des pairs et autres professionnels de santé. • Les points forts et les difficultés sont identifiés. • Les difficultés sont analysées et des améliorations sont proposées. • Les besoins en formation sont repérés. • Les documents professionnels répondent à la problématique, aux normes et critères de présentation. • Les enjeux liés à la santé numérique dans les domaines des données de santé, cyber sécurité, communication en santé, outils numériques, télésanté sont expliqués. • Des éléments actualisés concernant la santé numérique sont recherchés. • Des actions de développement de compétences / formation sont conformes aux besoins identifiés. • Les compétences développées lors de ses actions sont évaluées et acquises.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	- S'impliquer dans les innovations techniques ou technologiques visant l'amélioration des pratiques professionnelles dès lors qu'elles sont en adéquation avec les données de la science - Mettre en œuvre des actions de développement des compétences dans le cadre de la démarche de certification périodique	
Activité 12. Production de référentiels pour la pratique professionnelle, en lien notamment avec les soins et démarches innovants, issus de données probantes - Rédaction de documents professionnels - Participation à la mise en œuvre de projets, de programmes de recherche et d'expérimentations en particulier innovants	Compétence 13. Formaliser des documents professionnels dans le cadre d'une démarche scientifique d'amélioration continue des pratiques professionnelles - Élaborer des procédures et des modes opératoires dans le cadre de son activité, à l'aide d'outils appropriés afin de garantir la qualité des interventions - Formaliser des conseils personnalisés aux institutions, notamment aux institutions de santé, ou aux professionnels de la santé sur des questions spécifiques liées aux sciences infirmières, comme l'amélioration des processus, la gestion de la qualité des soins - Participer au suivi et à l'évaluation de programmes de recherche et d'expérimentations innovantes	• L'élaboration de la procédure ou du mode opératoire est réalisé en concertation avec l'équipe. • La procédure ou le mode opératoire est adapté à la situation. • Les règles actualisées sont prises en compte. • La formalisation de la procédure ou du mode opératoire (déroulement, enchaînement des activités...) respecte la démarche qualité. • La procédure ou le mode opératoire est clair, compréhensible et exploitable • Les bilans et avis élaborés dans un cadre médico-administratif sont complets et permettent aux institutions de prendre des décisions et de recueillir des données de santé fiables.